

# Rapport de recherche

PROGRAMME ACTIONS CONCERTÉES

## **La violence conjugale et les femmes autochtones au Québec: état des lieux et des interventions**

**Chercheuse principale**  
**Lyse Montminy, Université de Montréal**

**Co-chercheuses**  
Renée Brassard, co-chercheuse principale (Université Laval)  
Elizabeth Harper (Université du Québec à Montréal)  
Marie-Pierre Bousquet (Université de Montréal)  
Mylène Jaccoud (Université de Montréal)

**Partenaires du milieu :**  
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations  
du Québec et du Labrador  
Femmes Autochtones du Québec  
Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec  
Maison communautaire Missinak

**Établissement gestionnaire de la subvention**  
Université de Montréal

**Numéro du projet de recherche**  
2009-VA-126001

**Titre de l'Action concertée**  
Violence conjugale envers les femmes autochtones

**Partenaire(s) de l'Action concertée**  
Ministère de la santé et des services sociaux (MSSS)  
le Fonds Québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC)  
avec la collaboration de la Commission de la santé et des services sociaux  
des Premières Nations du Québec

# Résumé

---

**Identification**

**Chercheure principale** : Lyse Montminy (Université de Montréal)

**Cochercheures** : Renée Brassard, cochercheure principale (Université Laval)

Elizabeth Harper (Université du Québec à Montréal)

Marie-Pierre Bousquet (Université de Montréal)

Mylène Jaccoud (Université de Montréal)

**Partenaires du milieu :**

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Femmes Autochtones du Québec

Regroupement des Centres d'amitié autochtone du Québec

Maison communautaire Missinak

**Établissement gestionnaire** : Université de Montréal

**Titre du projet** : La violence conjugale et les femmes autochtones : état des lieux et des interventions

**Numéro du projet de recherche** : **126001**

**Titre de l'action concertée** : La violence conjugale envers les femmes autochtones

**Partenaires de l'action concertée :**

Ministère de la Santé et des Services sociaux

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador

Fonds québécois

## **Résumé**

**Titre promotionnel :** La violence conjugale et les femmes autochtones : état des lieux et des interventions.

**Principales questions et objectifs de la recherche :** La présente étude vise à mieux comprendre la problématique de la violence conjugale vécue par les femmes autochtones au Québec. Plus spécifiquement, il s'agit de : 1) décrire, analyser et comparer les formes, les manifestations, les conséquences et la dynamique associées à la violence conjugale vécue par les femmes autochtones; 2) Identifier les ressources, les services existants ainsi que les interventions et les pratiques les plus prometteuses en termes de prévention, mais aussi de réduction de la violence conjugale.

### **Principaux résultats : Volet 1 : Conception de la violence conjugale**

La violence conjugale relève surtout d'une dynamique interactionnelle entre les hommes et les femmes et l'ensemble des membres de la famille est touché par la problématique. Aux formes de violence déjà connues, les citoyens réfèrent à la violence institutionnelle et à la violence spirituelle. Quant aux principaux facteurs de vulnérabilité associés à la violence conjugale, les participants rapportent le processus historique de domination (pensionnats), la socialisation des hommes ainsi que la consommation de drogue et d'alcool. En ce qui concerne la décision des femmes de poursuivre ou de mettre fin à la relation conjugale violente, celle-ci est influencée par la pression exercée par les familles, les préjugés et le tabou entourant la violence conjugale, les conditions sociales et économiques, le cycle de la violence ainsi que la judiciarisation des situations de violence conjugale.

**Volet 2 : Identification des ressources :** Le nombre de ressources formelles directement liées à la violence conjugale représente moins du quart de l'ensemble de toutes les ressources rapportées et les services qui y sont dispensés relèvent de l'aide ponctuelle (service téléphonique, information, sensibilisation) ou de l'intervention à très court terme. L'intervention plus approfondie en matière de violence conjugale est absente. L'intervention actuellement disponible en milieu autochtone se présente davantage comme une amorce de développement d'approches d'intervention autochtones sur lesquelles s'appuieraient les services en matière de violence conjugale. **Volet 3 : Utilisation des ressources :** Les principales barrières à l'utilisation des ressources en communauté (confidentialité, anonymat, le tabou entourant la violence, la sécurité et la protection) sont sensiblement les mêmes pour les deux groupes d'acteurs. Les barrières associées aux ressources hors communauté, sont le transport et la langue pour les deux groupes, la peur du jugement, la réticence à se confier à un professionnel, la gêne, la méfiance, la crainte de se voir enlever les enfants et la crainte de la dénonciation de la violence du conjoint pour les citoyens et pour les intervenants c'est plutôt le manque de places disponibles dans les ressources. Selon les citoyens, ce qui compromet ou amenuise la qualité et l'efficacité des ressources existantes est lié aux structures et aux professionnels, tandis que pour les intervenants ce sont des facteurs liés au fonctionnement des ressources. **Volet 4 : Satisfaction des ressources :** Les deux groupes d'acteurs rapportent le manque de ressources dédiées spécifiquement à la violence conjugale, tout particulièrement pour les hommes, la famille et les enfants. Pour l'ensemble des répondants, les

pratiques d'intervention qui répondent le mieux aux besoins des personnes impliquées dans des situations de violence conjugale sont les activités d'information, de prévention et de sensibilisation à la problématique. Pour les intervenants, les aspects considérés négatifs dans les initiatives en matière de violence conjugale sont : le recours au système de justice pénale, le manque d'implication et d'engagement des décideurs politiques, l'utilisation des ressources pour femmes pour pallier à l'absence des ressources pour les hommes, le fait d'associer les femmes autochtones aux femmes immigrantes ainsi que le manque de concertation des services. Pour les citoyens, ce sont : les structures qui encadrent les ressources et les interventions pratiquées dans ces ressources notamment le non-respect des valeurs et de la culture autochtone ainsi que le système de justice. Eu égard à l'adaptation des services à la réalité des femmes autochtones, les propos des intervenants divergent tandis que la majorité des citoyens rapportent qu'il est essentiel que les services soient à leur image et reflètent leurs réalités. **Volet 5 : Les ressources pour répondre aux besoins** : Concernant ce qui devrait être fait en matière d'intervention, les intervenants rapportent un grand nombre de nouvelles interventions à développer ainsi que le maintien et le renforcement des initiatives existantes alors que les citoyens, s'en tiennent à quelques initiatives à mettre en place. En matière de prévention, les deux groupes soutiennent qu'il faut mettre en place des initiatives auprès des jeunes pour éviter la transmission intergénérationnelle de la violence conjugale.

**Principales pistes de solution** : Formuler un plan d'action destiné spécifiquement aux Autochtones en matière de violence conjugale;

développer des approches d'intervention autochtone en matière de violence conjugale; soutenir financièrement les activités de formation continue des intervenants autochtones; prendre formellement position contre la violence conjugale en contexte autochtone; s'attaquer à l'épineux problème de confidentialité et d'anonymat des ressources formelles liées à la violence conjugale.

**Contexte et historique du projet en lien avec l'appel de proposition et**

**les besoins exprimés par les partenaires :** En 2002, le gouvernement du Québec a rendu public un Plan d'action gouvernemental 2004-2009 en matière de violence conjugale qui s'articule autour de 7 axes d'intervention, dont l'adaptation aux réalités particulières ciblées par les partenaires dans la présente Action concertée. Afin de développer des mesures mieux adaptées visant à contrer la violence conjugale envers les femmes autochtones du Québec, les partenaires de l'action concertée souhaitent documenter davantage la problématique afin d'améliorer leur compréhension des besoins des communautés et des femmes visées. En ce sens, ils ont identifié des questions de recherche sur lesquelles repose la présente étude . Ce sont : Les femmes autochtones touchées par la violence conjugale ont-elles accès aux services dont elles ont besoin? sinon, que faut-il faire pour répondre à leurs besoins?; l'intervention en milieu autochtone se fait-elle en tenant compte des valeurs et des cultures autochtones? Quelles sont les meilleures pratiques et les pistes de solutions intégrées et adaptées à la réalité des femmes autochtones? Quels sont les besoins des femmes autochtones? Une réponse à cette dernière question permettrait aux intervenants d'adapter leurs actions et leurs outils aux réalités de ces femmes.